

ÉCOLE maternelle
 élémentaire

LOUIS PASTEUR - BAILLY

CONSEIL D'ÉCOLE

ANNÉE SCOLAIRE 2020 – 2021

PROCÈS-VERBAL

Adresser :

- 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription
- 1 exemplaire au maire

RÉUNION DU 5 novembre 2020

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ
Directeur de l'école - Président : L. LEFRANC	+	
Maîtres de l'école		
L. LE GAL	+	
M. GUEGUEN		+
AL. THOMAZON	+	
K. AOUAD	+	
C. MICHELIN	+	
A. GHALEB	+	
Représentant du R.A.S.E.D.		
Représentants des parents d'élèves titulaires		Suppléants assurant un remplacement
Mme ROCHAT FRANKE	+	
Mme CHARLES	+	
Mme BACHIR	+	
Mme NUNES	+	
Maire de la commune et ses représentants : Mr Jacques ALEXIS	+	
Mme Eve VON TSCHIRSCHKY	+	
Mme Alexandra GARET	+	
Délégué départemental de l'Éducation nationale :		
VOIX CONSULTATIVE		
Membre du R.A.S.E.D. :		
Médecin scolaire :		
Infirmière scolaire :		
Assistante sociale :		
A.T.S.E.M. :		
Enseignant de langues vivantes :		
Maître de l'E.L.C.O. :		

Procès-verbal établi le 5 Novembre 2020

Le président, directeur de l'école,

Laurence LEFRANC.....

Le secrétaire de séance,

Caroline MICHELIN

PLAN		
1- Organisation interne du Conseil d'École 1.1- Présentation des membres 1.2- Point sur les résultats des élections 1.3- Calendrier des autres conseils 1.4- Règlement intérieur 2- Organisation générale de l'école 2.1- Effectif total et répartition par classe 2.2- Protocole sanitaire 2.3- PPMS	3- Vie de l'école 3.1- Activités scolaires dans l'école 3.2- Temps périscolaires	4- Moyens 4.1- Financiers 4.2- Matériel/travaux

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT	Ne rien inscrire dans cette colonne
1.	<u>ORGANISATION DU CONSEIL D'ECOLE</u>	
1.1	<p><u>Présentation des membres du CE</u> Pour des raisons sanitaires, le CE se déroule en distanciel et pour des raisons techniques, seuls les parents élus titulaires ont été invités. Remerciement aux personnes présentes.</p> <p>Présentation des nouveaux enseignants : Anne-Lise Thomazon et Khaled Aouad sur la classe des MS/GS, Anisa Ghaleb en binôme avec Laurence Lefranc sur la classe de GS et Marie Gueguen, titulaire remplaçante rattachée à l'école.</p> <p>Nouvelle atsem : Blandine Martin.</p> <p>Présentation du plan du Conseil d'Ecole et temps imparti 2 h ; Organisation du Secrétariat : <i>Caroline MICHELIN</i> tiendra le rôle de Secrétaire de séance.</p> <p>L. Lefranc souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants des parents d'élèves.</p>	
1.2	<p><u>Point sur les résultats des élections</u> La liste unique de l'Upeb a été élue avec 100% des suffrages valablement exprimés. Une participation en légère baisse par rapport à l'an dernier, expliquée par le mode de vote exclusivement par correspondance : 51.4 % de votants (vs 56,6% en 2019). Nombre de votes par correspondance en légère augmentation : 110 vs 103. A noter qu'en 2019, 83,7% des votes exprimés l'étaient par correspondance.</p>	
1.3	<p><u>Calendrier des autres conseils</u> Les dates du mardi 9 mars et mardi 1^{er} juin sont votées par le conseil. L'horaire est inchangé : 19h-21h</p>	
1.4	<p><u>Règlement intérieur</u> : pas de modification (accès modifiés en fonction de la crise sanitaire)</p>	
2.	<u>ORGANISATION DE L'ECOLE</u>	
2.1	<p><u>Effectif total et répartition par classe</u></p> <p>Effectif en très légère baisse par rapport à la rentrée 2019. A la rentrée 115 élèves vs 119 élèves en 2019/2020, puis 2 radiations, ce qui porte l'effectif actuel à 113 élèves. Effectif se répartit en 32 PS, 42 MS, 39 GS. La répartition est la suivante :</p>	

	PS	MS	GS	total
Classe 1	26			26
Classe 2	6	22		28
Classe 3		20	8	28
Classe 4			31	31
total	32	42	39	113

La rentrée s'est bien passée, les enfants ont rapidement pris leurs marques, y compris en petite section, malgré une année 2019/2020 chaotique en raison de la pandémie.

La directrice remercie la Mairie pour la présence de 4 atsems, soit une par classe. Elle souligne l'importance de leur rôle au sein de l'école, leur professionnalisme et leur implication dans leur travail.

Présentation du Rased : Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté. Il regroupe des psychologues scolaires et des enseignants spécialisés. Le Rased intervient à la demande des enseignants, des parents ou des enfants. Le travail se fait toujours en étroite collaboration avec les familles.

Pour joindre le Rased , il faut envoyer la demande par mail à l'adresse de la psychologue scolaire : stephanie.deneuve@ac-versailles.fr – Ecole Normandie Niemen 3bis avenue du Pasteur Martin Luther King 78230 LE PECQ

Nous travaillons également en collaboration avec notre infirmière scolaire, Mme Jaillon.

Pour contacter un médecin scolaire, la demande peut être faite à la demande des familles ou des enseignants auprès du centre Médico-scolaire des Saint Germain en Laye :
26, rue Schnapper
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tel : 01 30 87 22 99
Mel : cms.saintgermainenlaye@ac-versailles.fr

2.2

PROTOCOLE SANITAIRE

L.Lefranc rappelle l'importance d'un partenariat étroit avec les familles à qui est demandée une grande vigilance quant à l'état de santé de leur enfant pour une fréquentation de l'école.

Les gestes barrières sont appliqués avec rigueur à l'école : lavage de mains très régulier (avant d'entrer en classe, avant déjeuner,...), ventilation des classes, désinfection des surfaces contacts... mais souligne que la distanciation physique reste très compliquée en maternelle.

	<p>Des aménagements ont été mis en place pour respecter le non brassage entre groupes d'élèves : horaires d'accueil et de sortie inchangés mais entrées différentes, récréations dédoublées.</p> <p>La question du portail est soulevée par les parents d'élèves, car il s'agit d'un entonnoir et chacun doit tenir le portillon à son passage. Pas de désinfection possible, la mairie va étudier si cela peut être ouvert aux $\frac{3}{4}$, mais d'autres exigences viennent du plan vigipirate et se cumulent aux exigences sanitaires, d'où la difficulté d'ouvrir le portail. La Mairie et la directrice invitent les familles à ne pas rester près de l'école et à ne pas donner les goûters aux enfants dans cette enceinte.</p> <p>Il a été demandé une gourde individuelle ainsi qu'un gobelet pour que les enfants puissent boire aux heures de récréation lorsqu'il fait chaud et en classe. Si les gourdes sont pleines le soir, c'est que les enfants ont bu en classe ou qu'elles ont été re-remplies.</p> <p>2.3 <u>PPMS (plan particulier de mise en sûreté) :</u></p> <p>Un point est fait sur ce qui a été mis en place pour la sécurité de l'école mais ne sera pas développé dans le compte-rendu.</p> <p>Des exercices auront lieu dans l'année, avec pour objectif d'affiner les comportements et de faire remonter les remarques faites par des observateurs extérieurs à l'équipe afin d'améliorer le système mis en place.</p> <p>Le premier exercice concernera le scénario « intrusion » et se déroulera sous l'œil d'observateurs extérieurs (mairie et parent délégué).</p> <p>Le lien avec le personnel du centre de Loisirs ainsi que les exercices communs pratiqués depuis plusieurs années permettent une cohésion et une bonne efficacité des réactions.</p> <p>La question de la fermeture du parking enseignant aux riverains pendant le week-end a été posée.</p>	
3	<p><u>VIE DE L'ECOLE</u></p> <p>3.1 <u>Activités scolaires dans l'école</u></p> <p>- Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont proposées aux élèves, sous forme d'aide pédagogique sur des compétences particulières. Elles ont lieu le lundi, mardi et vendredi, de 11h45 à 12h15 et 12 H 50 à 13 H 20 selon les niveaux.</p> <p>Reprise de l'initiation aux gestes de premiers secours pour tous les MS par Caroline Michelin + approfondissements langage/graphisme/sons et tout ce qui concerne l'apprentissage du nombre pour les GS.</p> <p>- Décloisonnement Cette année, le décloisonnement aura lieu avec tous les GS, le lundi et vendredi avec Laurence Le Gal. Pour cette période, un travail en phonologie est mené autour des syllabes.</p>	

	<p>Ce dispositif permet un travail en classe en groupe réduit.</p> <p>La mise en place d'actions solidaires se fera seulement sous forme de collecte (pour le Liban cette année), mais le goûter annuel du téléthon ne pourra pas avoir lieu.</p> <p>Un projet dans le domaine civique sera mené dans les classes afin d'aborder la notion de liberté, amitié, entraide, selon le niveau des élèves.</p> <p>La finalité sera une fresque collective représentant un arc-en-ciel d'empreintes des petites mains des élèves ainsi qu'un bonhomme réalisé par chaque enfant avec un symbole, un mot ou une phrase exprimés dans une bulle en lien avec la liberté.</p> <p>- Chorale/spectacles/fêtes/sorties</p> <p>Plus de chorale, pas de spectacles, sorties ou fêtes d'envisageables pour le moment en raison de la crise sanitaire et du plan Vigipirate alerte attentats, ce qui est frustrant par rapport aux projets habituellement construits par l'équipe pédagogiques.</p> <p>- Piscine</p> <p>Les activités piscine pour les GS sont toujours envisagées. Le jour de piscine serait le jeudi, après les vacances de printemps. L.Lefranc ne sait pas si la réunion d'information aura lieu.</p> <p>- Organisation distancielle</p> <p>Un nouveau moyen de communication sera prochainement proposé aux familles. Il s'agit de Classroom, une application recommandée par l'Education Nationale, qui servira à communiquer des événements de la vie de l'école aux familles et</p>	
3.2	<p><u>Temps périscolaire</u></p>	
	<p>Alexandra Garet demande à ce que des gourdes soient également données aux enfants le mercredi.</p>	
4.	<p><u>MOYENS</u></p>	
4.1	<p><u>Financiers</u></p> <p>Coopérative :</p> <p>Suite au départ de J. Vicari, le changement de mandataire est en cours. Aucune dépense n'a donc été engagée depuis le début de l'année.</p> <p>Prévisions des futures dépenses :</p> <p>Régie d'avance des classes : 4x150€ = 600€</p> <p>Jeux ODMP : 185,82€</p>	

4.2	<p><u>Matériels – Travaux dans les locaux</u></p> <p>L'équipe remercie la Mairie pour les travaux réalisés dans le réfectoire et le dortoir avec une très jolie fresque réalisée par les services techniques.</p> <p>Projet en cours de réflexion sur le développement durable : création d'un espace dédié à des activités de jardinage derrière l'école (grand carré potager clos, jardin collaboratif, maison des insectes,...)</p> <p>.</p> <p><i>La séance se termine avec le discours de Monsieur le Maire et son information concernant la création d'un conseil municipal jeune.</i></p> <p><i>L. Lefranc adresse ses remerciements à toute la communauté éducative.</i></p>	
-----	--	--